SNT SYNDICAT NATIONAL DES TERRITORIAUX CFE CGC
Ensemble et pour tous

ENTRETIEN PROFESSIONNEL
Ne le prenez pas à la légère !

6 NOVEMBRE 2026

Elections professionnelles du 3 au 10 décembre 2026



Retrouvez tous nos candidats sur le site du SNT CD78 – rubrique "Qui sommes nous ?"

L'entretien annuel a un impact direct sur votre carrière, vos avancements et vos primes.

Pendant l'entretien :

- Assurez-vous de bénéficier d'un véritable échange, **en tête-à-tête** avec votre évaluateur (en cas de changement de manageur, l'entretien doit se faire en 2 temps, sauf accord de votre part) ;
- Exprimez votre ressenti sur votre charge de travail et le climat professionnel ;
- Vérifiez que vos objectifs sont clairs, réalistes et mesurables ;
- Échangez sur votre projet professionnel et vos besoins en formation.

Après l'entretien :

- Relisez attentivement le compte-rendu ;
- N'hésitez pas à ajouter des commentaires si vous l'estimez nécessaire ;
- En cas de désaccord, demandez à votre direction une révision dans le délai de **15 jours** à compter de la notification de la signature finale puis, si besoin, saisissez la CAP ou la CCP selon votre statut dans un délai de **un mois** à compter de la notification de réponse de votre direction.

Pourquoi est-ce important ?

L'évaluation de vos compétences, de votre engagement et l'avis de votre évaluateur influencent directement vos promotions, avancements et l'évolution de vos primes (IFSE et CIA).

« Un entretien professionnel se prépare et se relit : votre carrière et votre rémunération en dépendent. »

Le SNT au CD78 c'est un syndicat :

100% SERVICE PUBLIC

100% NEGOCIATION

100% TERRITORIAL

